

Didier FAVRE, AFFUTS – Revue FORUM n°157

Membre du Conseil d'administration de l'AFFUTS. Éducateur de jeunes enfants, psychosociologue-consultant. Directeur-adjoint du Centre de formation aux métiers de la petite enfance de L'HORIZON, Malakoff, 92240. Courriel : didierfavre.nanterre@wanadoo.fr

AFFUTS et la définition de la recherche en travail social : un point de vue rétrospectif sur 25 ans de travail pour l'institutionnalisation d'une discipline « travail social » vers un doctorat propre au travail social.

Préambule : des travaux au bénéfice d'un projet d'institutionnalisation.

Dans les seize derniers mois AFFUTS vient de publier trois contributions essentielles pour le secteur et la discipline « travail social » :

- Le second tome de nos séminaires et travaux (2012 à 2015), « *Les enjeux de la recherche en travail social* », chez L'Harmattan en octobre 2018ⁱ ;
- Les actes du 5^{ème} séminaire d'épistémologie de 2016, « *Les recherches en travail social : des connaissances comme finalité ou comme moyen ?* » publié dans la revue Forum (hors-série, 2017) qui se proposait d'approfondir et de tracer des perspectives suite à la conférence de consensus (Jaeger, 2014, Dunod) ;
- Et enfin à l'issue de tous ces travaux, une *définition de la recherche en travail social* en 4 pages adoptée en conseil d'administration en juin 2018, celle-ci étant depuis lors largement diffusée par AFFUTS et rendu accessible sur son site webⁱⁱ.

C'est ce cheminement et les points d'étapes de ce travail d'élaboration dont je voudrais témoigner ici en toute subjectivité, proposant un point de vue « situé » (comme l'est « l'Activité ») et impliqué (en tant que professionnel du secteur), et multi-référent (comme la discipline « travail social ») : quels repères possibles pour rendre compte du chemin que j'y ai parcouru en 20 ans ?

Tout d'abord une remarque : en situer l'enjeu, l'actualité et le projet.

Il est évidemment difficile de dégager encore ce qui est à repérer comme véritablement « disciplinaire » de ce que je vais pouvoir énoncer ici comme m'étant propre en tant qu'acteur d'AFFUTS depuis les débuts de ma participation en 1998 et en tant que membre du conseil d'administration depuis 2001. Disons qu'une discipline est un corpus « purifié » et « abstrait » qui fait corps avec des références épistémologiques et des méthodologies, définissant son champ et ses objets en se démarquant des disciplines déjà existantes pour enrichir le savoir scientifique et la Connaissance sur le monde. Même si nous avons largement avancé sur ce terrain, nous n'en sommes pas pour autant « constitués » et encore moins « reconnus ». Pointons donc sans illusion que le chemin de la réussite sera encore long (à savoir : imposer une nouvelle discipline dans le champ scientifique / académique) et relève bien plus en réalité de stratégies universitaires, politiques et

corporatistes que de préoccupations proprement scientifiques, épistémologiques ou méthodologiques : comme si l'on attendait d'une discipline qu'elle ait naturellement mûri pour s'imposer et être reconnue ! Alors qu'il me semble que cela relève bien plus des jeux d'acteurs au sein d'un espace institutionnel (l'université, le monde de la recherche, les ministères, etc.) et tient plutôt du coup de force d'acteurs déjà légitimes en son sein.

Forcément la faiblesse du travail social et de ses représentants dans le monde de la recherche et de la science ne nous aide pas, et de là à réussir à institutionnaliser une discipline – et plus encore un doctorat spécifique – il y a tout un parcours que tend déjà à s'interdire le secteur professionnel (Rullac, 2012, 2014) alors que celui-ci est pourtant établi partout ailleurs, en Europe et dans le Monde depuis de nombreuses années.

Mais passons outre ces précautions liminaires : de quoi s'agit-il ? D'une proposition personnelle qui puisse guider le lecteur à se repérer dans une production « Affutienne » devenue abondante et dans ce qui ressemble à un « *work in progress* » dont les enjeux, concepts, articulations, autres chevilles et points clés ne lui sont pas vraiment « familiers », qu'il soit praticien ou chercheur... ou les deux !

Quelles étapes ? Repères, notions, concepts, méthodes, références : tensions et contradictions.

25 ans de travaux et de débats pour définir enfin... mais surtout ne pas en finir avec la question posée par ce **double ancrage** de praticien et de chercheur et pour promouvoir la recherche en travail social... En premier lieu il faut bien évidemment citer le livre fondateur de Bouquet, Drouard et Duchamp de 1989, qui en pose les bases et « synthétise » les travaux des précédents séminaires ; ouvrage et *moment fondateur* dans lequel nous trouvons une première définition très synthétique de la recherche en travail social donnée par Brigitte Bouquet dans son texte (p.113) et largement reprise depuis. Ces contributions déterminantes, issues des premiers séminaires de recherche sont la fondation épistémologique historique de la recherche en travail social en France.

AFFUTS va se constituer en association 4 ans après, en 1993, autour de ce cercle professionnel très actif avec pour projet de faire advenir « pratiquement et institutionnellement » cette recherche en travail social. Il me semble que ce sont surtout à cette époque les assistantes sociales qui sont mobilisées et que l'ancrage « disciplinaire légitimant » est plutôt celui de la sociologie avec en référence Bourdieu, Castel, etc. Affuts se fonde en premier lieu en tant qu'« Association Française pour des Formations Universitaires et supérieures en Travail Social » (ancien acronyme jusque dans les années 2000) : c'est le *second moment*, politique et stratégique, afin d'une part de repérer les formations supérieures de niveau 1 qui existent et qui pourraient nous correspondre et, d'autre part, bien évidemment, contribuer à faire advenir un niveau 1 spécifique pour les travailleurs sociaux.

C'est à ce projet que vont travailler intensément les membres réunis autour d'Aline Dhers, présidente, Hervé Drouard, Brigitte Bouquet, Éliane Leplay, Joël Cadière, et tant d'autres. Pour soutenir ce projet et faire vivre nos propositions, sont très rapidement mises en place des journées de valorisation de la recherche. Celles-ci sont dédiées, depuis 1995, à la présentation des travaux de recherche produits par des professionnels du travail social. Dans cet espace de débats et de réflexions sont aussi sollicités des chercheurs disciplinaires reconnus afin d'avancer et se confronter sur les questions éthique, méthodologique et épistémologique. Ces travaux explorent et défrichent pour le secteur l'enjeu du « **double positionnement** ». À la différence de la plupart des présentations de recherches (où ce sont les résultats produits qui constituent l'essentiel de l'apport proposé) pour

AFFUTS il s'agit d'insister au contraire sur la naissance pour « l'apprenti-chercheur » de sa question de départ, la problématisation et son rapport avec le terrain, les raisons du choix disciplinaire et épistémologique, les écarts et les tensions du parcours de recherche, le lien biographique dans le parcours professionnel, enfin les dilemmes et enjeux du retour sur le terrain de la recherche, etc.ⁱⁱⁱ Notons bien que les résultats n'y sont qu'incidents et que le débat est bien présent dans la salle pour faire surgir ce qui est spécifique au « *positionnement de ce professionnel devenu chercheur* », du « pourquoi », et du « comment » celui-ci s'y débat – ou non – entre « anciens » habits de professionnels et nouvelles compétences et reconnaissance.

Les journées de valorisation de la recherche en travail social : une ressource clé pour le praticien-chercheur !

La clé pour moi en termes d'ancrage sera la découverte en 1998 des positions et propositions d'Affuts au cours de ma participation aux journées de valorisation de la recherche avec les contributions de Ruth Kohn, Jacques Marpeaux, Françoise Cros, etc. (in Mackiewicz, 2001). La notion de « praticien / chercheur » est alors capitale pour Affuts, car le mot dit bien ce dont il s'agit pour les professionnels qui se frottent – et souffrent parfois – à l'université.

Ce point constitue pour moi la bonne porte d'entrée aux questions que je me pose alors sur mon travail universitaire et professionnel en cours et sur ce double positionnement que j'expérimente. Après un parcours de maîtrise débuté en 1986, j'étais entré en « recherche » dans le cadre d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées, niveau I) à l'université Paris X-Nanterre, en partenariat avec le Cnam (DESS conduit par Jacky Beillerot, qui a toujours regardé de près les travaux d'Affuts) et je me demande plus précisément « *comment penser la pratique* ». J'essaye alors depuis ma maîtrise de comprendre comment se lie « théorie et pratique », la place du concept à la fois dans la pensée et dans l'action, mais par-dessus tout je cherche à sortir de cet abîme de perplexité qui surgit dès lors que l'ancrage disciplinaire devient secondaire.

Le tournant épistémologique et politique : construire à partir du point de vue des acteurs ou à partir de la discipline ? Naissance d'une perspective transdisciplinaire.

Cette perspective nouvelle de la transdisciplinarité m'est offerte par les approches systémiques de la complexité que je découvre par le compagnonnage de Bruno Tricoire, ses travaux et les formations avec KAIROS-Nantes... ce qui n'arrange pas mes affaires du fait de l'élargissement exponentiel des références, du champ de questionnement et de problématisation et le reversement de paradigme que constituent la rencontre avec les épistémologies constructivistes^{iv}.

Je découvre en même temps la Praxéologie dont Hervé Drouard et Joël Cadière sont les animateurs, promoteurs infatigables de la recherche-action dans le berceau méthodologique et épistémologique lyonnais au sein de l'historique Collège Coopératif Rhône-Alpes. Peu connue et reconnue alors, la « Praxéologie », science de l'action, vient justement recentrer avec pertinence **l'enjeu disciplinaire du point de vue des acteurs et des méthodes**. Il n'est pas inutile de rappeler que dans la même période, un débat très important traverse Affuts : d'un côté une approche dominante liée à la sociologie critique, scientifique et disciplinaire pour traiter de la « pratique des praticiens », de l'autre une nouvelle approche méthodologique et épistémologique qui se fonde « *dans la pratique en tant que telle et à partir d'elle* » pour en explorer toutes les facettes.

En quelque sorte il me paraît plus clairement aujourd'hui que la question n'était plus alors de revendiquer **l'acculturation** par le double positionnement articulante « pratique-théorie » et « professionnel-chercheur » mais bien de **positionner politiquement** l'enjeu que constituent, en elles-mêmes et par nature, les pratiques des professionnels... et par là toutes les pratiques^v ! La question devient donc celle du **positionnement des pratiques dans le champ disciplinaire en construction**. Autrement dit, où situer la « pratique » des professionnels ? Au sein d'une discipline reconnue et l'explorer avec les concepts et méthodes de celle-ci ? Ou bien poser cette « praxis » comme un « **fait** » en soi, un « fait pratique et politique » parce qu'attaché **indissociablement au positionnement** des professionnels ? Et c'est bien une autre manière de questionner le rapport entre **moyens et fins**. Avec le laboratoire de Praxéologie, la question de la pratique est abordée du côté du « *concept philosophique de Praxis* », en tant que « *caractéristique structurale de l'action des praticiens du social* ». Ainsi que l'écrit Joël Cadière (FORUM, n°142, 2014, p.5), elle est « *la forme et la finalité spécifique de la recherche action dans la mesure où elle vise la compréhension du sens de l'agir humain* »^{vi}.

Du rapport entre disciplines et pratiques : des tensions entre moyens et fins.

Mais ici, avec cette citation, je fais l'impasse sur de nombreuses années car ce numéro de Forum date de 2014 et en 1998 nous n'en sommes pas encore là pour la Praxéologie, d'autres travaux doivent être relevés dans l'intervalle... En tout cas apparaît ici un axe de tension important sur les moyens d'en arriver à la reconnaissance de la recherche en travail social, en tant que champ, discipline et perspective doctorale : inscription disciplinaire ou bien fondation autonome ? Rappelons que l'enjeu fondamental, princeps de cette période, reste de savoir quelle place donner au savoir de la pratique dans le positionnement du professionnel devenu chercheur.

Autrement dit, le concept est-il premier pour aborder la pratique du professionnel à partir d'un cadre disciplinaire préalable ? Ou bien la pratique peut-elle conduire à des conceptualisations en soi... sans se soucier d'une discipline unique de rattachement ? Ou encore : est-il possible de rester centré sur la place occupée par l'action professionnelle pour l'apprenti-chercheur avec le refus du « *hiatus* », pour s'engager dans la recherche en ne cédant ni au primat de la distance scientifique « à l'objet », ni de la neutralité axiologique et de la rupture épistémologique Bachelardienne ? Il n'est pas inutile de rapporter ce point à mon sens, car les enjeux scientifiques, empiriques, pragmatiques, méthodologiques et épistémologiques – et les tensions qui vont avec – restent présents entre les approches positivistes et celles de la complexité, mais aussi celles du constructivisme, du pragmatisme, de la philosophie, de l'analyse de l'activité, de la recherche-action, etc. comme le montreront les travaux ultérieurs, tout autant que les difficultés vécues au sein d'Affuts ou encore les nombreuses publications dans la revue FORUM pour tenter d'en débrouiller le chemin^{vii}.

Deux ouvrages prennent date et confortent les positions d'AFFUTS pour soutenir le projet doctoral.

Revenons à 1998, où deux ouvrages marquent ensemble une nouvelle étape dans la réflexion d'AFFUTS : c'est Marie-Pierre Mackiewicz avec Aline Dhers qui, en tant que coordinatrices, vont permettre la publication du véritable premier ouvrage d'AFFUTS « *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social* », (2001), à partir des journées de valorisation animées depuis 1995, afin de mettre en lumière les contributions marquantes des contributeurs et nos réflexions. Cette publication est enfin l'affichage officiel de cette « appellation non-contrôlée » dans laquelle nous nous retrouvons bien pour la plupart d'entre nous, ce « praticien-chercheur », avec ou sans trait

d'union, ou ce doublon de praticien et de chercheur, etc. Ce livre propose de « stabiliser » l'appellation. Non pas dans une forme écrite ou une institutionnalisation définitive, mais dans sa possibilité de légitimation comme un positionnement propre au champ du travail social, rendant compte du « nouveau » apporté par cette position inédite et revendiquée d'un professionnel devenant chercheur^{viii}. Et on peut le dire, cette appellation fut assez mal reçue à l'époque par les universitaires.

Parallèlement Aline Dhers, Eliane Leplay, Geneviève Crespo avec l'ETSUP et le Comité de Liaison des Formations Supérieures vont asseoir la légitimité de notre ambition pour un doctorat en travail social en faisant financer par un fonds européen une étude comparative qui sera conduite par Françoise Laot sur les doctorats en travail social en Europe. Les résultats font l'objet d'une conférence nationale organisée par la DGAS, Direction de l'Action Sociale, où apparaît clairement le retard français sur cette dimension essentielle d'institutionnalisation de la recherche en travail social.

Des évènements qui font avancer la cause du doctorat ! Mais qui conduisent à une crise interne.

Notons aussi les deux événements qui vont faire suite, celui des journées du Cnam sur les évolutions du travail social, pilotées par François Draperi et la restitution dans les actes, des travaux d'ateliers qui font clairement avancer la question du niveau 1 pour les travailleurs sociaux (travaux d'ateliers auxquels participent une centaine de professionnels de tous horizons, dont je suis évidemment). Vont suivre aussitôt les journées « clés » organisées par le ministère des affaires sociales en 1999 et qui aboutissent à la création au Cnam de la Chaire en Travail social dont Brigitte Bouquet sera la première titulaire. Première grande victoire pour AFFUTS... et première crise dès 2001 : quelle orientation donner à l'association dorénavant ? Il faudra quelques années pour redéfinir ce projet, même si deux ou trois choses sont dorénavant fermement établies, à savoir :

- Une chaire en travail social existe, prémisses évidentes d'une discipline et d'un doctorat spécifique de travail social (sans s'interdire d'autres formes qui pourraient être développées) ;
- La recherche en travail social en France peut s'appuyer sur d'autres sources de légitimité ;
- La notion de « praticien chercheur », avec ou sans trait d'union, constitue un point nodal de développement de notre réflexion.

À partir de ces trois points acquis, on peut à la fois considérer qu'il y a là la fin d'une époque et les prémisses des crises suivantes. Car s'il y a des acquis certains et des avancées incontestables, c'est un « modèle » qui ne s'est toujours pas trouvé : qu'est ce que vraiment au juste que la « recherche en travail social » ? En quoi fait-elle finalement « différence » avec les autres modes et méthodes de recherche sociale ? Il y a bien la création de la chaire de travail social au Cnam mais justement, quel doit être alors le rôle d'Affuts ? C'est une seconde crise car la question disciplinaire et méthodologique n'a pas été tranchée. Il faut donc redéfinir des objectifs et une mission nouvelle pour AFFUTS avec une équipe qui va s'engager plus avant dans les pistes initiales pour la fondation d'une discipline et au-delà de la Chaire, pour la création d'un doctorat de travail social.

Ce sera le travail engagé par le nouvel Affuts autour d'Emmanuel Jovelin pour une présidence fructueuse qui va durer 13 années, et fait notable, avec une équipe qui sera très majoritairement

stable sur toute cette période. Pour cela il faut approfondir la recherche épistémologique et élargir la base des professionnels appartenant au champ, multiplier les approches référentielles, le pluridisciplinaire, l'inter, etc., tout en affirmant le projet transdisciplinaire. Affuts va donc initier un nouveau cycle européen de séminaires épistémologiques et ouvre un chantier pour se doter d'une définition « stabilisée » de « ce qu'est en définitive la recherche en travail social ». Mais pour ce faire il nous faut aussi nous ouvrir plus largement à tous les métiers et secteurs professionnels du social et du travail social (avec entre autres l'animation socio-culturelle, toujours délaissée et malmenée malgré son appartenance indéniable au champ de l'intervention sociale, et la santé avec le médico-social). AFFUTS va logiquement chercher des appuis européens, disciplinaires et stratégiques qui conduisent aux événements et productions réalisées depuis :

- Les trois premiers séminaires visent et atteignent l'ouverture européenne (Allemagne, Suisse, Italie, Slovaquie, etc.) et s'ouvrent largement au pluridisciplinaire (sciences de l'éducation, psychologie, santé, analyse de l'activité, etc.). L'ouvrage de 2013 à l'EHESP coordonné par Emmanuel Jovelin reprend les principales contributions, il s'agit alors de questionner **les modèles scientifiques pour la recherche en travail social**. Ouvrage fondamental car il démontre la variété des modèles possibles pour aborder la question de l'action, de la pratique professionnelle et la légitimité de notre questionnement méthodologique et épistémologique. En même temps, il faut signaler l'apport qu'a constitué la thèse d'Eliane Leplay en 2009 pour asseoir une définition de ce que sont les « **savoirs professionnels** »^{ix}. Ce point constituant lui aussi une avancée déterminante pour AFFUTS.
- Le travail suivant va consister en une journée d'étude et un 4^{ème} séminaire (« Définitions, champ et pratiques ») afin de mieux identifier la **communauté des chercheurs en travail social**, qu'elle soit endogène (praticiens-chercheurs) ou exogène (chercheurs liés à une approche disciplinaire), notamment en faisant appel au travail de l'HETS//SO de Genève en analyse de l'activité sur des dispositifs et des pratiques en travail social. Ce 4^{ème} séminaire est un colloque pour promouvoir la recherche en travail social à l'attention de la communauté de recherche, ceux qui se reconnaissent dans cette approche centrée sur l'activité des praticiens ou qui eux-mêmes se reconnaissent en tant que praticiens-chercheurs dans le champ.

Cependant les tensions et controverses grandissent dans le secteur, des articles paraissent dans la presse spécialisée (dans les revues professionnelles du secteur) pour contester les positions d'AFFUTS et « défendre » une approche strictement scientifique et de nouveau référée à la sociologie critique : les tensions portent sur la scientificité de la recherche en travail social et sa légitimité à « faire science ». Ce qui conduit Marcel Jaeger, nouveau titulaire de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale du Cnam, à mettre sur pied la conférence de consensus. Le résultat du jury international^x permettra de faire reconnaître autant la pertinence de notre approche pour une recherche en travail social que l'avancée institutionnelle vers le doctorat : ainsi l'obtention de l'inscription des deux options « travail social » dans le cadre de la Chaire du Cnam (l'une en Sociologie, La deuxième en sciences de l'Éducation) constitue-t-elle un pas décisif vers son institutionnalisation. Le Cnam s'inscrit ainsi logiquement dans une continuité de mouvement avec celui déjà initié en ses murs en 1999 !

Vers une définition de la recherche en travail social, et le travail social comme science : une source de tensions nouvelles, mais des avancées constantes !

Mais à ce stade, s'enchaînent les derniers maillons qui nous conduisent à aujourd'hui, et de nouveau s'ouvre une période de crise, un moment de questionnements et de conflits intenses, à la recherche d'une refondation du projet. De 2013 à 2015 nous travaillons dans deux directions : publier les derniers séminaires et journées d'études pour un « second tome » de nos travaux, et donner une définition collective de la recherche en travail social. C'est alors le rapport au « scientifique » de chacun des membres d'AFFUTS qui va cristalliser toutes les tensions. Non seulement les travaux n'aboutissent pas malgré les séminaires internes, les contributions et les écritures collectives, les tentatives de publication, mais les conflits se personnalisent ; de plus les questions se transforment : discipline, doctorat, ... et science du travail social, que faut-il promouvoir, pourquoi et comment ? Enfin, il n'y a toujours pas de définition stabilisée de la recherche en travail social. Une période intense de confusion s'ensuit, et c'est l'arrivée de Marcel Jaeger, et son élection à la suite d'Emmanuel Jovelin, avec un conseil d'administration élargi et renforcé, qui va redonner confiance, cohérence et stabilité, apaiser les tensions. Et donner les moyens à l'association d'aboutir avec l'impulsion et la légitimité nécessaire pour continuer les travaux.

C'est le 5^{ème} séminaire d'épistémologie de l'AFFUTS en 2016, et son succès, « *Les recherches en travail social : des connaissances comme finalité ou comme moyen* » qui va donner un nouveau souffle pour achever le cycle. En 2016-2017, l'AFFUTS élabore enfin une première définition concertée des écrits portant définition de la recherche en travail social dans le cadre d'un séminaire interne. Le travail de publication du 4^{ème} séminaire sur les enjeux de la recherche (« Définitions, champ et pratiques ») va intégrer aux productions issues des ateliers du séminaire^{xi} le travail en cours sur la définition de la recherche en travail social, alors que nous discutons encore des travaux de Stéphane Rullac sur la science du travail social, notamment issus de son HDR (Habilitation à diriger des recherches), aujourd'hui publiée. S'enchaînent les publications de la revue Forum, les actes du 5^{ème} séminaire et enfin en 2017-2018 est finalisée puis validée la définition de ce la recherche en travail social pour AFFUTS à la suite des propositions formulées par le conseil scientifique^{xii} coordonné par Joël Cadière et Patrick Lechaux.

Avançons enfin que les pistes de développement ne manquent pas et notons que les débats s'approfondissent. En témoigne la parution en parallèle à nos travaux de l'ouvrage « *La fabrique du doctorat en travail social. Controverses et enjeux* » (Rullac et alii, 2018) avec des contributions internationales émanant de 19 auteurs présentant la situation de huit pays, et pour la France des article de Marcel Jaeger et Emmanuel Jovelin. Ce sont ces mêmes questions qui sont développées autour du *doctorat comme vecteur disciplinaire pour le travail social*, posant les conditions de l'élaboration d'une science nouvelle et sa « *matrice épistémologique* »^{xiii}.

Pour ne pas conclure ...

Les bases d'une définition sont définitivement posées et clarifiées, texte voté en assemblée générale en juin 2018, dans un document structuré en quatre grands points : **le champ, les acteurs/auteurs de la recherche, les finalités, l'objet et les formes de la recherche en travail social**. Un dernier point concerne les **perspectives** qu'il est utile de citer intégralement : « *la recherche en travail social obéit aux critères de validation de la recherche scientifique dans sa démarche de production de connaissances et de savoirs prenant en compte celles et ceux des professionnels et des personnes concernées. Elle s'inscrit dans les différents lieux institutionnels de la communauté scientifique. Elle est de fait aujourd'hui mono, pluri, inter ou transdisciplinaire, mais elle s'inscrit dans la dynamique*

ouverte par l'avis du jury de la conférence de consensus à Paris de juin 2013 qui reconnaît la recherche en travail social comme un champ à part entière "interdisciplinaire" susceptible d'être reconnu comme discipline ».

Enfin peut-être suffit-il après tant de travaux et d'aventures, de simplement donner à lire en guise de conclusion provisoire, un **extrait de la définition** de la Recherche en Travail Social : « *La recherche en travail social regroupe une diversité de formes et pratiques de recherche ayant pour point commun de réunir les acteurs du champ du travail social mobilisés comme chercheurs sur des problématiques relatives à ce champ. Elle poursuit une double finalité indissociable : production de connaissances et savoirs selon des critères de validation scientifique et transformation sociale du champ du travail social dont au premier plan les acteurs impliqués dans la recherche. Affuts est engagée depuis sa création dans le développement d'une recherche en travail social adoptant une démarche interdisciplinaire, participative (avec les acteurs du champ mais également avec les personnes accompagnées), combinant les savoirs scientifiques avec les savoirs d'expérience des acteurs du champ et l'expertise propre aux personnes accompagnées, visant sa reconnaissance comme discipline. En référence à la discipline du travail social au niveau international, Affuts œuvre pour que la recherche en travail social participe de la construction de sciences du travail social/intervention sociale et d'une communauté scientifique et professionnelle correspondante ».*

On ne saurait mieux dire.

Didier FAVRE, 10 mars 2019

Remerciements à Dominique Depinoy, Hervé Drouard, Joël Cadière, Marcel Jaeger, Stéphane Rullac Dominique Paturol et Eliane Leplay pour leur relecture, leurs commentaires et propositions avisées.

Dernier ouvrage, paru le 12 octobre 2018 : « *Les enjeux de la recherche en travail social. Définitions, Champs et Pratiques professionnelles* ». Sous la direction de Didier Favre, Marcel Jaeger, Emmanuel Jovelin. AFFUTS/ Les presses de Parmentier, IRTS Paris Île de France. Collection Recherches en action. L'Harmattan, 2018. 260 pages. 27,50€. (Pour une commande AFFUTS, frais de port, 8€50).

Bibliographie

AFFUTS, Jovelin E. (dir.), (2013). *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?*, Presses de l'EHESP.

Bachelard G., (1938). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Vrin.

Bouquet B., Duchamp M., Drouard H., (1989). *La recherche en travail social*, Centurion.

FORUM, n° 142, (2014), « Actualisation de la recherche-action et pertinence de la praxéologie ».

FORUM, n° 151, (2017), « Avoir l'expérience pour la recherche, faire l'expérience de la recherche ».

FORUM, n° Hors série, (2017), « Actes du 5ème séminaire d'épistémologie de 2016 : Les recherches en travail social : des connaissances comme finalité ou comme moyen ? ».

Jaeger M. (dir.), (2014). *Conférence de consensus. Le travail social et la recherche*, Dunod.

Le Moigne J.L., (2012). *Les épistémologies constructivistes*, Puf.

Mackiewicz M.-P. (dir.), (2001). *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social*, L'Harmattan.

Rullac S. (dir.), (2012). *La science du travail social, hypothèses et perspectives*, ESF.

Rullac S., (2014). *La scientification du travail social*, Presses de l'EHESP.

Rullac S., Tabin J-P., Frauenfelder A., (2018). *La fabrique du doctorat en travail social. Controverses et enjeux* », Collections Politiques et Interventions sociales, Presses de l'EHESP.

Tricoire B., (2001). *La médiation sociale : le génie du « tiers »*, L'Harmattan.

ⁱ Premier tome des séminaires de l'AFFUTS, publié en 2013 aux Presses de l'EHESP.

ⁱⁱ La définition de la recherche en travail social pour AFFUTS est accessible en ligne sur notre à l'adresse suivante : <http://affuts.org/nos-publications/>

ⁱⁱⁱ C'est encore le programme officiel – spécifique et original – des journées de valorisation de la recherche en travail social proposées par l'AFFUTS.

^{iv} Ce qui m'amène précisément à AFFUTS en 1998 c'est la question du « rapport entre pratique et concept » vus du côté des professionnels, avec d'une part une réflexion conduite sous la double impulsion d'un travail réalisé en maîtrise en 1996, sous la direction de Jacques Pain, et d'autre part la rencontre avec le Constructivisme et les approches de la complexité en travail social avec Bruno Tricoire. Les questions sont – et restent – comment les professionnels élaborent-ils leur(s) propre(s) savoir(s) ? En quoi les théories mobilisées aident-elles à comprendre / rendre compte de l'action professionnelle envers autrui ? Comment résister à la tentation objectivante (distanciation, coupure épistémologique sujet/objet) et au positivisme scientifique qui ruinent toute possibilité d'advenir à la compréhension des pratiques autant qu'à la constitution d'une science de l'action ?

^v C'est tout l'enjeu politique des pratiques, de l'expérience propre des sujets, en tant que « pratiques dominées », perspective ouverte par les études féministes sur le genre, les approches du Care, les études de la domination et post-coloniales (Fanon), parfois dénommées « pratiques profanes », expertises usagères ou sauvages.

^{vi} Revue *Forum*, n°142, 2014, Actualisation de la recherche-action et pertinence de la praxéologie, p.5.

^{vii} La bibliographie générale proposée à la fin de notre dernier ouvrage, publié en octobre 2018, donne un aperçu de quelques-uns de ces travaux de référence, notamment ceux incontournables d'Hervé Drouard. Y sont aussi identifiés les numéros de la revue FORUM et un certain nombre de publications ou travaux des acteurs/auteurs, membres d'Affuts ou contributeurs à l'ouvrage cité.

^{viii} Cette appellation de « praticien-chercheur » est en fait calquée sur le « statut d'enseignant-chercheur » à l'université, de même que celui de « formateur-chercheur » adopté par Joël Cadière...

^{ix} Leplay E., (2009) « *La formalisation et la validation de savoirs professionnels, expression d'une culture professionnelle en Travail Social un exemple en travail social* ». Thèse en sciences de l'éducation Cnam CRF. Éditions Universitaires Européennes, 2011. Publication numérique : <http://thesis.cnam.fr:8080>

^x Extrait du rapport de la conférence de consensus : « Le jury estime, par conséquent, qu'une même importance doit être accordée aux savoirs professionnels et aux savoirs scientifiques du point de vue de leur légitimité, même s'ils répondent à la fois à des processus de production et à des finalités différentes au-delà de

l'objectif commun de développer la connaissance. Il ne s'agit donc pas de les confondre, mais il ne s'agit pas non plus de les hiérarchiser ».

^{xi} Pour des raisons techniques liées à la temporalité du travail d'édition d'un côté et les travaux de la commission scientifique de l'autre, il n'a pas été possible d'intégrer la définition finale à la publication du second tome. Cependant AFFUTS joint ce document pour tous les ouvrages qui lui sont commandés en direct. La définition est par ailleurs accessible sur le site comme indiqué plus haut.

^{xii} Précision apportée par Joël Cadière sur ce point : « *La préparation du Vème séminaire d'épistémologie d'Affuts intitulé « Les recherches en travail social : des connaissances comme finalité ou comme moyen », a conduit à mettre sur pied un comité scientifique qui a du coup été mobilisé pour élaborer une proposition de définition susceptible d'être partagée au sein de l'Affuts ».*

^{xiii} Rullac et alii, (2018) « *La fabrique du doctorat en travail social. Controverses et enjeux* », Presses de l'EHESP. Voir recension de la sociologue Danièle Peto, « Stéphane Rullac, Jean-Pierre Tabin, Arnaud Frauenfelder (dir.), *La fabrique du doctorat en travail social. Controverses et enjeux* », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2018, mis en ligne le 07 décembre 2018, consulté le 06 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/29502>